

## La filière viticole régionale : une somme d'enjeux pour la région Nouvelle-Aquitaine

À l'occasion du salon Vinitech-Sifel à Bordeaux, Agreste Nouvelle-Aquitaine rappelle que les 13 000 viticulteurs néo-aquitains permettent à la région de se positionner sur les plus hautes marches des podiums nationaux, que ce soit en matière de territoire, d'économie, d'emplois et de formations. Des résultats qui font de la viticulture un enjeu fort pour la Nouvelle-Aquitaine.

Enjeu de territoire : deuxième région viticole française en surface, mais la première région productrice de vins sous signe de qualité et à eaux-de-vie

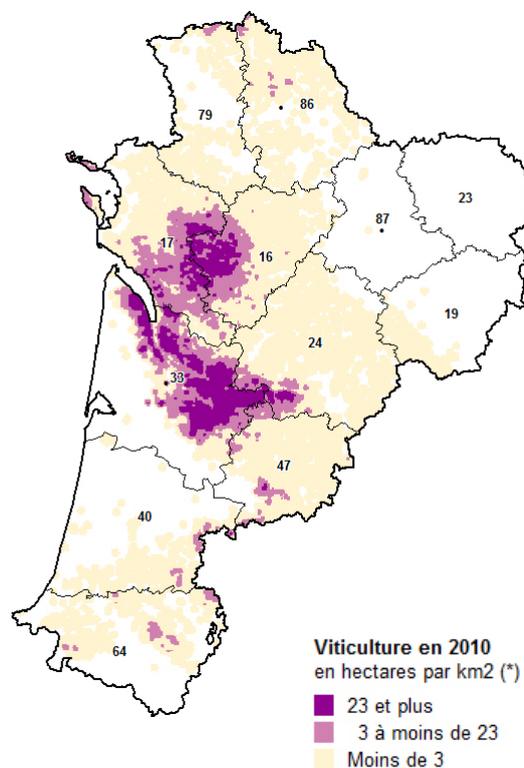
Avec 216 000 hectares de vignes en production en 2017, soit 30 % du potentiel national, la viticulture de Nouvelle-Aquitaine occupe la deuxième place nationale en termes de surfaces viticoles juste derrière Occitanie.

Composées pour les deux tiers de vins à appellations protégées et pour le tiers restant de vins aptes à la production d'eaux-de-vie (majoritairement Cognac), les surfaces viticoles se sont repliées de plus de 10 000 ha depuis 2000, une perte portée exclusivement par les vins d'appellations, en lien avec la conjoncture viticole et les campagnes d'arrachage.

Avec 12 815 ha, les surfaces conduites en mode biologique regroupent 6 % du vignoble. Les deux tiers sont localisés en Gironde. Le vignoble bergeracois est le deuxième vignoble bio de Nouvelle-Aquitaine avec 1 794 ha de vignes certifiées bio, soit près de 16 % des surfaces viticoles départementales.

En 2017, la production régionale de vin s'établit à 11,5 millions d'hectolitres, une production en net repli suite au gel d'avril 2017. Elle se répartit entre 38 % d'AOC, 2 % d'IGP, 2 % de vins sans indication géographique et 58 % de vins aptes à produire une eau-de-vie de vin. Les deux Charentes et la Gironde concentrent 95 % de la production régionale.

### La viticulture, trame pourpre de Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**Enjeu économique :**  
la deuxième région viticole en valeur de production, la première région à l'export

**Enjeu social :**  
le premier employeur vitivinicole de France

**Enjeu d'avenir :**  
la première région pour la formation vitivinicole

En 2017, en raison de la moindre récolte, la valeur (optique production) est estimée, tous vins confondus, à près de 2,6 milliards d'€ (*source : Comptes de l'agriculture*) contre 3,6 milliards d'€ l'année précédente, soit 5 % de la ferme France et 25 % du potentiel viticole métropolitain. Un accident climatique qui place la Nouvelle-Aquitaine à la seconde place des régions viticoles françaises, derrière Grand Est (2,9 milliards d'€).

Avec des filières « aval » fortes, le chiffre d'affaires global de la filière (amont et aval) avoisine les

De la culture de la vigne à la mise sur le marché, la filière viti-vinicole régionale emploie 54 100 personnes, dont 20 % de non-salariés, dans 14 000 établissements. La Nouvelle-Aquitaine se place ainsi au premier rang des régions viticoles françaises.

L'ensemble de la filière regroupe plus de la moitié de ses salariés dans les activités agricoles. Concernant son salariat, la région trône les premières places des régions françaises, qu'il soit permanent saisonnier ou

D'ici dix ans, la moitié des exploitations vitivinicoles de Nouvelle-Aquitaine devraient changer de chef. Même constat pour le salariat permanent, où la moitié de l'effectif est composé de quinquagénaires. L'outil de formation, adossé à la filière, est bien implanté et performant. Il fait de la Nouvelle-Aquitaine la première région pour la formation viticole devant Grand Est et Occitanie, en termes d'effectifs comme d'établissements.

7 milliards d'€ en 2017. Les vins et spiritueux sont les premiers contributeurs aux exportations régionales, totalisant plus de 5 milliards d'€ en 2017. La Nouvelle-Aquitaine conforte sa première place des régions françaises à l'export, devant la région Grand-Est. Un niveau porté à la fois par les excellents résultats des Cognac qui ne cessent de progresser depuis quatre ans (3,1 milliards d'€) et ceux des vins de Bordeaux (2 milliards d'€).

externalisé. La filière s'articule aussi autour d'un faisceau d'activités non directement agricoles, concentrant 45 % des salariés. Les segments industriels réunissent 21 % des salariés de la filière, dont la majorité dans l'industrie des boissons. Le tertiaire emploie un salarié sur quatre, principalement dans les activités de commerce intra-filière, chez les grands négociants ou les établissements dépendant des grandes maisons et châteaux.

Les établissements de formation viticole régionaux proposent des formations à partir du CAPA et jusqu'au niveau ingénieur pour apprendre les métiers de la vigne et du vin, en formation initiale scolaire, par apprentissage, ou en formation continue.

## Pour en savoir plus

- Agreste Nouvelle-Aquitaine - Mémento Filière Viti-vinicole - Édition 2018 - Juin 2018
- Agreste Nouvelle-Aquitaine / Insee - Analyses & Résultats n°52 - Avril 2018 - Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac, piliers de la filière vitivinicole
- Agreste Nouvelle-Aquitaine / Insee - Analyses & Résultats n°53 - Avril 2018 - La filière vitivinicole : Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac : deux bassins proches et distincts
- Agreste Nouvelle-Aquitaine - Analyses & Résultats n°60 - Octobre 2018 - OCM viticole : un soutien important aux investissements en Nouvelle-Aquitaine de 2013 à 2016

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE  
2018  
Prix : 2,50 €

**Agreste**  
la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49  
Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Philippe de GUENIN  
Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN  
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
Rédacteur : Jacky BONOTAUX  
Composition-Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours